Charte {EPITECH.}



# Table des matières

Avant-propos	4
Introduction	4
Première partie : Philosophie Epitech	5
Engagement	5
Pratique – project based learning	
Audace, ambition et recherche d'excellence	7
Réussite d'un projet	8
Deuxième partie : Mode d'emploi	9
Connaissance du présent mode d'emploi	9
Vie à l'école – Hygiène et sécurité	10
L'intranet	12
Autres sources d'informations	
Les activités pédagogiques	
Les inscriptions aux projets	
Les rendus de projet et leur présentation	
Les examens sur machine (tests machines, tests d'anglais, QCM, tests réseaux,	
Activités pédagogiques	
Absences Les litiges	
Les anctions	
TIG ou " Travail d'Intérêt Général "	
Close Compte	
Exclusion temporaire	
Exclusion définitive	
Les stages	
Représentation de l'école :	
-	
Le Career Development Center :	
Travailler en entreprise pendant les études	18
Bulletins	18
Déroulé annuel, conditions de passage et obtention des titres	19
En première année :	21
En deuxième année et en fin de PSO :	21
En troisième année et 3 <sup>ème</sup> année spéciale d'intégration :	21
En quatrième et cinquième année :	22
Fin d'année scolaire	23
L'international	23



Fiche contacts	24
Partie pédagogique et administrative	
Partie pédagogique et technique	
Partie matériel informatique	
Partie logistique et environnementale	25
Le Career Development Center	25
Le Service des Relations Internationales :	25



# Avant-propos

Étudiantes et étudiants d'Epitech, cette charte vous est destinée.

Elle a été réalisée pour expliciter le fonctionnement de l'école.

Chacun d'entre vous doit s'engager à respecter cette charte tout au long de sa scolarité.

# Introduction

Epitech est une école fondamentalement différente des modèles existants. Elle tire de son organisation sa force et sa qualité de formation car elle place l'étudiant au centre de l'enseignement tout en lui donnant les outils pratiques et intellectuels pour construire ses compétences.

La conviction qui a présidé à la naissance et à la mise en place d'Epitech est que la pratique assidue et exigeante des outils dans leurs formes les plus diverses et les plus complexes assure seule la qualité de la formation. Non que la théorie soit bannie ou reléguée à un rang marginal, mais parce que la pratique en est l'indissociable partenaire.

Les conditions de succès d'une telle démarche sont une rigueur absolue : le défaut des pratiques déjà ancrées dans l'esprit étant qu'elles peuvent avoir généré – par défaut de modèle structurant – mauvaises habitudes, laxisme et parfois laisser-aller dans l'exécution.

Le rôle de l'équipe est d'accompagner, d'encadrer et de guider constamment les étudiants dans leurs efforts, sans les laisser dévier.

Cette charte est amenée à évoluer. Une version à jour sera disponible sur support informatique (sur l'intranet), vous êtes tenus de la consulter à chaque début d'année scolaire.



# Première partie : Philosophie Epitech

La philosophie Epitech tient en quelques mots : Acquisition de compétences par l'engagement, l'audace, l'ambition et la recherche d'excellence au service de l'innovation et de l'expertise informatique, au travers d'une méthode pratique – *project based learning*.

## Engagement

L'engagement est un objectif en lui-même. Il n'est pas juste un moyen pour réaliser les projets. Vous devez acquérir une véritable capacité de travail qui vous donnera tout au long de votre vie les moyens de réaliser vos objectifs. Tous les étudiants doivent se donner des objectifs plus ambitieux que la simple réussite minimale des projets.

Le cursus demande un fort engagement : un consensus s'établit sur un minimum de 50 heures de travail par semaine, soit plus de 8 heures par jour sur 6 jours.

L'ensemble du travail est à réaliser à l'école, c'est en effet au travers des échanges entre pairs que les étudiants progressent le plus. Le travail à la maison, même en groupe, est par nature improductif et ne sera pas comptabilisé comme temps de travail effectif.

Les projets informatiques constituent l'essentiel du travail demandé. Il se réalise de ce fait principalement sur les machines et en groupe.

Cette charge de travail justifie un accès aux locaux sur des horaires étendus.

Les périodes sans activités planifiées sont des moments privilégiés pour le travail des étudiants. Celui-ci n'est pas interrompu par les périodes de week-end ou de vacances scolaires (où des activités peuvent d'ailleurs être planifiées).

Le cursus Epitech reprend l'informatique à zéro, avec un apprentissage approfondi – à un rythme soutenu - des concepts élémentaires. Les éléments traités sont réutilisés tout au long du cursus.

Le succès d'un projet demande la réalisation de tous les projets précédents.



# Pratique – project based learning

Le principe même d'Epitech consiste à apprendre par la pratique. L'ensemble des activités de l'école obéissent à cette philosophie. L'acquisition de certains automatismes est un des objectifs de la formation. Il vous est demandé pour cela de réaliser de nombreux exercices de même nature. Cela peut paraître fastidieux, mais est strictement nécessaire.

Comprendre les concepts ne signifie pas savoir les faire. Pour démontrer l'acquisition de compétences, l'étudiant doit être capable de réaliser les exercices en autonomie, sans apport extérieur.

Ainsi lorsqu'il est demandé de réaliser un projet seul, il est fortement conseillé de travailler en groupe puis IMPERATIVEMENT de le refaire seul à partir de rien. Si cela s'avère impossible, le groupe se réunit de nouveau, et recommence l'opération. Il est fréquent de constater qu'après avoir résolu un problème en groupe sans difficulté, on soit dans l'incapacité de le refaire seul (bien qu'ayant l'impression d'avoir parfaitement compris).

Toute fraude ou tentative de fraude lors d'un examen ou au rendu d'un projet entrainera l'attribution d'une note de « -42 » et pourra faire l'objet, notamment en cas de récidive, d'une sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive de l'école suivant les modalités prévues au paragraphe « Les Sanctions ». Tout plagiat constaté dans une activité peut être considéré comme une fraude et faire l'objet des mêmes sanctions.

Nous appellerons également « tricheur » toute personne ou groupe ayant rendu un travail qu'il n'est pas capable de reproduire seul et à huis clos.



# Audace, ambition et recherche d'excellence

Le cursus Epitech laisse une grande liberté d'organisation personnelle et par là même, nécessite une grande autonomie.

Le métier d'informaticien repose sur un savoir éphémère et la principale qualité attendue chez les étudiants est la capacité à évoluer. Les technologies abordées n'ont pas d'intérêt propre, mais sont un prétexte pour développer des stratégies d'apprentissage, ainsi, il nous importe peu de savoir si chaque étudiant a acquis une connaissance, mais seulement de savoir s'il est capable d'en acquérir. Devant l'évolution rapide des technologies, c'est la seule solution pour conserver sa valeur tout au long de sa carrière.

Dans ce contexte, les activités pédagogiques sont un moyen parmi d'autres d'accéder à l'information nécessaire pour la réalisation d'un projet. Un étudiant ayant par exemple déjà réalisé un projet peut ne pas s'inscrire aux activités pédagogiques qui s'y rapportent. C'est un choix délibéré, qui peut déboucher sur la réussite ou l'échec du projet. Le résultat obtenu est dans tous les cas de la responsabilité de l'étudiant.

Les activités pédagogiques représentent un volume moyen de 3 jours dans la semaine. Les jours restants (week-end et vacances compris) sont dédiés au travail (voir ci-dessus). Chaque étudiant se doit de gérer correctement son emploi du temps de façon autonome. Bien que difficile à développer, cette faculté constituera une de vos principales qualités.

Les activités pédagogiques font l'objet d'un contrôle de la présence des étudiants inscrits et ce afin de développer votre capacité à respecter vos engagements. L'inscription est libre mais une fois inscrit l'engagement de présence doit être respecté.

Une forte proportion de projets est à réaliser en groupe. Il s'agit là d'une nouveauté pour la plupart des étudiants, et cela engendre de nombreux problèmes (différences d'opinions, de capacités, d'assiduité entre les membres du groupe). L'objectif est bien sûr de se rapprocher des conditions de travail en entreprise.



ATTENTION, les problèmes de groupe seront à traiter à l'intérieur même du groupe, et ne peuvent servir d'excuse à un échec partiel ou total. Leur résolution en toute autonomie fait partie intégrante du projet. Toute mauvaise gestion de groupe se ressent sur le résultat du projet. Il est nécessaire d'évoquer les difficultés rencontrées dès qu'elles apparaissent afin d'anticiper des problèmes plus profonds, la démarche étant celle d'une équipe à la recherche de l'amélioration continue.

L'aspect technique demande une grande autonomie, des capacités de recherche personnelle et d'adaptation. Les activités ne sont pas prévues pour répondre à toutes les questions et elles ne contiennent pas de solutions toutes faites ni de correction.

En synthèse : autonomie ne signifie pas « travail à la maison », la réalisation des projets nécessitant des échanges permanents entre les étudiants.

« Controlling complexity is the essence of computer programming » – Brian Kernighan

Vous serez, à Epitech, soumis à des projets de plus en plus complexes : techniquement, humainement et logistiquement, auxquels vous devrez apporter des réponses audacieuses, et ce dans un esprit de recherche d'excellence.

Cette recherche d'amélioration continue, couplée à votre ambition et votre esprit d'ouverture fera de vous un allié de premier choix, en relation avec toutes les disciplines d'une entreprise, dans le contexte où l'informatique est au cœur de la transformation de la société.

Votre réussite du cursus Epitech dépendra de votre capacité d'engagement, d'audace, d'amélioration et de partage.

## Réussite d'un projet

À Epitech, un projet réalisé à 99% est équivalent à un projet réalisé à 0%. Dans ce contexte il ne peut y avoir de validation des compétences.

La validation des projets demande une rigueur de tous les instants afin d'éviter l'ensemble des pièges auxquels vous serez exposé : fichier auteur, norme...

Notre ambition est de faire de vous des futurs professionnels, aussi vos projets seront évalués sur différents axes : fonctionnel, maintenabilité, règle de programmation, testabilité, etc., qui nous permettrons de juger du niveau de réalisation de vos projets.

Nous attendons des étudiants d'Epitech proactivité et professionnalisme.



# Deuxième partie : Mode d'emploi

# Connaissance du présent mode d'emploi

Ce mode d'emploi est connu de tous, ainsi que les documents annexes.

À ce jour ces derniers sont :

- The English charter (consultable sur l'intranet Epitech, section « Documents\Public\English information »)
- Charte de bon usage des ressources du parc informatique du pôle technologique IONIS
  - Les règlements des salles machines (affichés en salle machine)
- Le mode d'emploi des stages (consultable sur l'intranet Epitech, section « Documents\Career Development Center\»)

Ce présent document aborde les principaux points du fonctionnement de l'école mais n'est pas exhaustif, et est régulièrement mis à jour par l'administration. Il est disponible sur l'intranet Epitech, section « Documents\Public\ ». L'étudiant s'engage à le consulter régulièrement et à l'appliquer pour toute la durée de ses études à Epitech. Il en va de même pour les autres documents cités ci-dessus.



# Vie à l'école - Hygiène et sécurité

Chaque étudiant et chaque stagiaire se doit d'adopter une tenue et un comportement corrects dans les locaux de l'école. Les règles élémentaires d'hygiène, de respect, de savoir-vivre s'appliquent (tenue vestimentaire correcte, utilisation et manipulation du matériel pédagogique et informatique, utilisation des toilettes, propreté des locaux...).

Il se doit également de veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant, en fonction de sa formation, les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur sur les lieux d'étude et de stage, ainsi qu'en matière d'hygiène, sous peine de sanctions disciplinaires.

Toutefois, conformément à l'article R.6352-1 du Code du Travail, lorsque la formation se déroule dans une entreprise ou un établissement déjà doté d'un règlement intérieur, les mesures d'hygiène et de sécurité applicables aux stagiaires sont celles de ce dernier règlement.

L'intégralité des locaux est non-fumeur (y compris s'agissant des dispositifs de type « cigarette électronique »). Veuillez observer les directives mises en place sur chaque site.

Pour certains événements, une tenue appropriée peut être exigée, par exemple, lors des différents jurys ou à la remise des titres.

Dans le cadre de son cursus de 5<sup>ème</sup> année chaque étudiant étant dans un groupe de projet EIP devra participer activement aux Warm'up Days afin de présenter son projet EIP. Il devra ainsi se rendre dans la ville à laquelle son groupe est assigné (idéalement la ville qui a vu naitre le projet en 3ème année). Les frais liés à ce déplacement sont à la charge de l'étudiant.

Le programme d'Epitech contient des périodes intensives de travail, parfois nocturnes, qui se révèlent très fatigantes. Il est dans ces moment-là très fortement déconseillé de pratiquer toute activité qui demande une attention soutenue (conduite, ...).

La santé de l'étudiant est un élément essentiel à sa réussite. Se nourrir correctement (de façon saine et équilibrée), dormir régulièrement et suffisamment, faire du sport, sont des points importants à ne pas négliger.

L'étudiant autorise à titre gracieux la publication de son image pour un usage interne et externe, pour le site Internet, les brochures des écoles du campus technologique du groupe IONIS ou tout autre support (presse, média, vidéo, Internet, télévisuel, ...) et ce pour une durée de 10 ans.



L'école est un lieu ouvert et accueillant du public (étudiants du campus, intervenants, collaborateurs, visiteurs ponctuels, etc.). Il est donc de la responsabilité de chaque étudiant de s'assurer de la mise en sécurité de ses biens personnels, y compris l'ordinateur portable avec lequel il travaille. Toute disparition ou détérioration ne pourra engager que sa propre responsabilité (ainsi laisser sa machine sans surveillance dans une salle n'est pas acceptable). Il peut s'il le souhaite souscrire par ses propres moyens une assurance le couvrant pour ce type d'incidents mais cela ne doit pas le dispenser d'une attitude prudente.



## L'intranet

L'intranet ou « intra » est l'outil central du cursus Epitech.

Il contient toutes les informations utiles : les inscriptions aux modules d'enseignement, les plannings hebdomadaires et annuels personnels, les sujets de projets, les notes, les rendus de projet, les dates d'inscription, les créneaux de rendez-vous...

Accès sur le web : <a href="https://intra.epitech.eu">https://intra.epitech.eu</a> en utilisant l'authentification sur le portail Office365.

L'intranet est le principal support des informations officielles et de leurs évolutions (les « On m'a dit que, on pensait que » ... sont à proscrire).

## Autres sources d'informations

## Nous considérons que :

Vous lisez votre courrier électronique au moins une fois par jour (y compris en stage)

Vous consultez au moins une fois par jour le réseau Yammer de l'école et notamment le groupe de votre promotion, celui de votre ville et ceux des modules auxquels vous êtes inscrits.

Toutes les informations qui vous seront transmises par ces médias sont considérées comme connues.

D'une façon générale, vous veillerez à rester polis et courtois.



# Les activités pédagogiques

L'ensemble des activités fait l'objet d'un contrôle d'assiduité pour les personnes inscrites.

L'absence à une activité pédagogique demande un travail personnel de récupération des compétences visées par l'activité, afin de réussir le projet correspondant.

Un comportement civique des étudiants est demandé pendant les activités pédagogiques. L'équipe pédagogique se réserve, le cas échéant, le droit d'exclure tout étudiant ayant un comportement déplacé (manque de participation, bavardage, implication insuffisante, ...).

## Les inscriptions aux projets

Toute inscription doit être effectuée avant la date limite par l'intermédiaire de l'intranet.

Une fois la date passée l'inscription n'est donc plus possible.

Les changements de groupe peuvent être acceptés, suivant l'appréciation du professeur ou de l'administration, mais ne doivent pas survenir après les 2/3 de la durée du projet. Au-delà de cette date, le groupe est solidaire.

La seule modification autorisée sera la suppression de membres du groupe en cas d'abandon déclaré à l'administration.



# Les rendus de projet et leur présentation

Chaque projet d'un module d'enseignement est obligatoire dès lors qu'un étudiant est inscrit au module. Une fois celui-ci rendu et évalué par un programme, l'étudiant peut être invité à défendre son projet lors d'un *review*.

Les jours de passage sont des jours où chacun se doit d'être présent. Les \*éventuels\* et \*exceptionnels\* aménagements seront vus directement avec l'équipe, et toujours **avant** ladite présentation, en respectant un délai raisonnable.

L'inscription aux créneaux se fait sur l'intranet. Au-delà de la date limite d'inscription, il ne sera pas possible de défendre son projet.

La capacité à présenter et défendre son travail est une compétence à part entière et la participation à ces activités fait donc partie intégrante de l'évaluation du projet.

Lors d'une présentation le groupe se doit d'être à l'heure et au complet. En cas d'absence ou retard d'un membre du groupe, l'ensemble des membres du groupe se verra attribuer la note -21 (nous considérons comme très grave le fait de ne pas respecter ses engagements).

Les notes obtenues sont publiées sur l'intranet.

Réclamations : il est bien entendu possible de poser des réclamations auprès du responsable du projet. Celui-ci a toute latitude pour décider si la demande est recevable, entraînant d'éventuelles modifications de notes ou une nouvelle présentation du projet. Aucune réclamation ne pourra être admise plus de 15 jours après le dépôt des notes sur l'intranet.

# Les examens sur machine (tests machines, tests d'anglais, QCM, tests réseaux, ...)

Les examens sont obligatoires.

- L'entrée en salle d'examen est interdite pour toute personne n'y participant pas ;
- Il ne doit pas y avoir de communication entre les candidats ;
- La présence de l'étudiant est exigée au plus tard une demie heure avant l'heure effective de début d'examen ;
- Aucun retard n'est accepté, les étudiants retardataires seront considérés comme absents :
- Toute manifestation susceptible de gêner les autres étudiants est proscrite et passible de sanctions ;



- Les téléphones portables doivent être éteints, tout non-respect de cette règle entraîne l'exclusion de la salle ;
- Toute sortie de la salle est définitive.

En cas de souci lors de l'examen, vous devez vous manifester auprès d'un surveillant, seul autorisé à contacter d'éventuelles personnes extérieures à la salle.

Aucune information relative à un examen sur machine d'un étudiant n'est conservée par l'école au-delà de 6 mois, en dehors du résultat final publié sur l'intranet.

# Activités pédagogiques

Des rendez-vous et activités peuvent être ajoutées jusqu'à 48 heures avant leur déroulé.

#### Absences

Un certificat médical peut seul excuser une absence. Même dans ce cas, pensez à prévenir le plus tôt possible. En tout état de cause, le travail normalement validé lors de ce rendez-vous sera perdu. La note de 0/20 sera donc comptabilisée à l'examen qui n'a pu être passé.

Des sanctions peuvent être prises face à des absences non justifiées et/ou en trop grand nombre.

Toute inscription, tout engagement non respectés entraîneront une absence (sauf accord explicite de la personne ou du système auprès desquels on s'est engagé). D'une façon générale, toute absence injustifiée conduit à une note de -21.

Toute absence prolongée de l'école (ou de ses partenaires) au-delà de 15 jours est considérée comme abandon (sauf raison médicale transmise à l'administration). Cette règle ne prend pas en compte les périodes de stages.

## Les litiges

En cas de litige, l'administration se réunit, examine les faits en présence de l'étudiant et décide de l'attitude à tenir et des éventuelles sanctions à prendre. Ces décisions ont pour unique but de favoriser le niveau général de l'école, d'une promotion, d'un étudiant. Les sanctions ne sont pas là pour brimer ou décourager mais uniquement pour professionnaliser nos étudiants.

Face à des faits le justifiant, une convocation administrative peut être décidée. Elle se composera notamment d'un membre de la direction, de l'étudiant convoqué officiellement qui pourra solliciter la présence du délégué de sa promotion ou d'un parent.



La direction pourra également demander la présence d'une tierce partie impliquée (encadrant, personnel de l'école, autre étudiant, parents). De la même façon que pour les litiges la direction décide de l'attitude à tenir et des sanctions à prendre.

#### Les sanctions

Les infractions aux dispositions de la présente charte, du règlement intérieur ou des règlements des salles et notamment d'une manière générale tout manquement aux obligations qui s'imposent aux étudiants durant leur scolarité, toute faute grave contre la discipline ou tout délit de droit commun peuvent entraîner des sanctions disciplinaires.

#### Elles sont de différentes natures :

#### TIG ou "Travail d'Intérêt Général"

En contrepartie d'un manquement ou d'une entorse aux chartes ou règlement internes, règlements de sécurité, un étudiant peut se voir attribuer un ou plusieurs TIG. Il s'agit alors pour lui de corriger ou compenser sa défaillance en réalisant un travail dans l'intérêt de la collectivité. La non-réalisation d'un TIG peut conduire à une durée de TIG doublée, voir à une convocation administrative qui peut décider d'une sanction supplémentaire.

Les TIGs suivent un règlement précis qu'il convient de consulter auprès de votre administration locale.

## **Close Compte**

Le *Close Compte* consiste à supprimer temporairement l'accès aux ressources de l'école (intranet notamment) à un étudiant, généralement pour des faits contrevenant aux différents règlements en vigueur. Il est d'une durée minimum de 24H.



## Exclusion temporaire

Une convocation administrative peut décider du renvoi temporaire de l'École d'un étudiant.

Ce renvoi peut être également accompagné d'autres sanctions. Dans ce cas, la présence dans l'ensemble des locaux ainsi que l'utilisation des ressources (même à distance) sont interdites.

#### Exclusion définitive

Un conseil de discipline peut décider du renvoi définitif d'un étudiant.

Plusieurs sanctions peuvent être appliquées pour un même fait.

#### Les stages

Trois périodes de stage sont prévues dans le cursus d'Epitech :

- en début de deuxième année, de juillet à décembre ;
- en fin de troisième année, à partir du mois d'avril (la date de fin dépend de la date de rentrée de l'université d'accueil à l'international, au plus tard fin août) ;
  - en fin de cinquième année, de mars à août.

Pour les deux premiers stages, seuls 4 mois sont obligatoires. Libre à chacun de choisir la durée du stage entre 4 et 6 mois (en accord préalable avec l'entreprise bien entendu, et le cas échéant, en fonction des dates des activités de fin d'année).

Pour les étudiants de première année de la rentrée de mars, le premier stage ne dure que 2 mois, de novembre à décembre.

Pour les étudiants de troisième année spéciale d'intégration, le stage de fin de troisième année n'est pas effectué.



# Représentation de l'école :

Durant le stage en entreprise, chaque étudiant représente l'école, dans son travail, dans son comportement, dans sa tenue. Toute incorrection vis-à-vis de l'entreprise peut être motif de sanction.

## Le Career Development Center :

Le Career Development Center a pour but de gérer les relations entre Epitech et les entreprises. Il doit faire connaître et reconnaître vos qualités auprès du milieu professionnel. Il est aussi là pour vous aider avant, pendant et après vos stages.

L'intranet contient un mode d'emploi précis de toutes les étapes administratives, pédagogiques, et des conditions liées aux stages (toujours dans la section « Documents\Career Development Center »).

## Travailler en entreprise pendant les études

Il est donné la possibilité aux étudiants de travailler en entreprise pendant leurs études (à partir de la troisième année, excepté la 3ème année spéciale d'intégration).

En aucun cas, un travail externe ne peut servir d'excuse ou d'explication pour tout problème lié à des projets, rendus, rendez-vous...

#### **Bulletins**

Un bulletin est édité à la fin de chaque semestre et mis à disposition des étudiants et de leur responsable financier :

- ✓ 1ère année :
  - \* Mi-février : Bulletin 1er semestre
  - \* Mi-juillet : Bulletin 2ème semestre et décision du jury de passage
- ✓ PSO 1<sup>ère</sup> année :
  - \* Mi-juillet: Bulletin 1er semestre
  - \* Mi-novembre : Bulletin 2ème semestre



- ✓ 2<sup>ème</sup> année et PSO 2<sup>ème</sup> année :
  - \* Mi-février : Bulletin 1er semestre
  - \* Début août : Bulletin 2ème semestre et décision du jury de passage

À partir de la 3<sup>ème</sup> année, les bulletins et courriers administratifs sont uniquement mis à disposition des étudiants.

- ✓ 3ème année et 3ème année Spéciale d'Intégration :
  - \* Mi-février : Bulletin du 1er semestre
- ✓ 3<sup>ème</sup> année :
  - \* Fin juillet : Bulletin 2ème semestre et décision du jury de passage
- √ 3<sup>ème</sup> année Spéciale d'Intégration :
  - \* Fin septembre : Bulletin 2ème semestre et décision du jury de passage
- ✓ 4<sup>ème</sup> année :
  - \* A Paris: mi-mars, Bulletin 1er semestre
  - \* A l'international : selon la faculté d'accueil
  - \* Fin août : Bulletin 2ème semestre
- ✓ 5<sup>ème</sup> année :
  - \* Mi-mars: Bulletin 1er semestre
  - $^{\ast}$  Mi-novembre : Bulletin 2  $^{\rm ème}$  semestre et bulletin final (la validation du titre d'Expert est décidée par jury se réunissant lors de la seconde quinzaine de décembre)

# Déroulé annuel, conditions de passage et obtention des titres

Le passage d'une année sur l'autre est décidé par un jury en fin d'année scolaire.

En début de semestre, chaque étudiant sélectionne l'ensemble de modules d'enseignement (parmi ceux disponibles) qui lui permettra d'atteindre le nombre de crédits requis en fin d'année pour son passage.



En fin de module, le professeur en charge décide de sa validation (ou non) pour chaque étudiant, et attribue ainsi 0 ou la totalité des crédits du module (certains modules peuvent faire l'objet d'une validation partielle).

En fin d'année, le jury se réunit pour se prononcer sur le passage en année supérieure, principalement à l'aide des modules acquis et des crédits accumulés.

Il est important de souligner la présence de modules dits « barrage » (dont la réussite est nécessaire - mais non suffisante - pour passer en année supérieure ou obtenir un titre). La liste des modules obligatoires est consultable à tout moment sur l'intranet de l'école (<a href="https://intra.epitech.eu">https://intra.epitech.eu</a> – Section « Modules »).

De façon générale, une année correspond à 60 crédits. Il est de la responsabilité de chaque étudiant de s'inscrire à un volume correct de module afin de pouvoir raisonnablement atteindre les conditions de passage en année supérieure.

Attention : veillez à ne pas vous inscrire à un nombre démesuré de crédits au risque de vous disperser, ce qui conduirait inévitablement à la baisse de vos résultats, notamment de votre GPA - qui représente la qualité de votre travail et qui est indiqué sur les bulletins.



Ainsi, les conditions de passage sont les suivantes :

# En première année:

Chaque étudiant doit avoir validé un minimum de 60 crédits afin de prétendre au passage en deuxième année.

Chaque étudiant doit avoir réussi ses modules obligatoires, comprenant notamment un score minimum de 600 au test d'anglais.

Les crédits au-delà de 60 ne seront pas conservés au passage dans l'année supérieure.

#### En deuxième année et en fin de PSO :

Chaque étudiant doit avoir obtenu au minimum 120 crédits (crédits cumulés avec ceux obtenus en première année) afin de prétendre au passage en troisième année. Les étudiants ayant rejoint Epitech en 2ème année (dite « entrée directe ») se verront compenser les 60 crédits obtenus lors du cursus précédent leur intégration dans l'école sur justification de la validation dudit cursus.

Chaque étudiant doit avoir réussi ses modules obligatoires, comprenant notamment un score minimum de 700 au test d'anglais durant sa 2<sup>ème</sup> année.

Les crédits au-delà de 120 ne seront pas conservés au passage dans l'année supérieure.

# En troisième année et 3ème année spéciale d'intégration :

Chaque étudiant doit avoir obtenu au minimum 180 crédits (crédits cumulés avec ceux obtenus en première et deuxième année) afin de prétendre au passage en quatrième année. Les étudiants ayant rejoint Epitech en 3ème année (dite « spéciale ») se verrons compenser 120 crédits obtenus lors du cursus précédent leur intégration dans l'école sur justification de la validation dudit cursus.

Chaque étudiant doit avoir réussi ses modules obligatoires, comprenant notamment un score minimum de 750 au test d'anglais durant sa troisième année.

Afin de prétendre à l'obtention du titre de Bachelor (titre BAC +3), chaque étudiant doit avoir obtenu au minium 180 crédits (incluant les crédits du stage de fin de  $3^{\rm ème}$  année), ainsi que l'obtention de ses modules obligatoires, comprenant notamment un score minimum de 750 au test d'anglais.



Les étudiants intégrant directement Epitech en troisième année (3ème année spéciale d'intégration) ne peuvent prétendre à l'obtention du Bachelor sauf s'ils arrêtent leurs études à la fin de la troisième année et qu'ils complètent leur formation par un stage de 4 mois minimum.

Durant les 3 premières années du cursus, lorsque ces conditions de passage ne sont pas remplies, une épreuve de synthèse peut être proposée en fin d'année. Celle-ci peut alors déboucher sur un passage en année supérieure, ou bien sur un redoublement.

# En quatrième et cinquième année :

Le décompte de crédit est indépendant sur ce cycle, et part donc de zéro.

Les étudiants ayant obligation de faire leur 4<sup>ème</sup> année à l'étranger, ils ne peuvent là aussi y obtenir plus de 60 crédits.

Chaque étudiant doit avoir obtenu au minimum 120 crédits (crédits cumulés sur les semestres du cycle supérieur, incluant ceux du stage de fin d'études) et réussi ses modules obligatoires afin de prétendre au titre.

C'est un jury externe à l'école, composé notamment de responsables industriels, qui décide de l'obtention du titre d'Expert en Technologies de l'Information.



### Fin d'année scolaire

Les étudiants doivent être disponibles jusqu'à la fin de l'année scolaire, même s'il n'y a plus de projet en cours. En effet, c'est une période qui peut contenir des rendez-vous pédagogiques, des évaluations complémentaires, des épreuves supplémentaires, etc. Les dates de fin d'années sont les suivantes :

- première année : 30 juin

- deuxième année et PSO : 31 juillet

- troisième année (hors stage) : 31 mars

- troisième année spéciale : 30 septembre

- quatrième année : 31 août

- cinquième année (hors stage) : 28 février

Le jury de fin d'année peut décider d'épreuves complémentaires allant au-delà de ces dates si nécessaire.

### L'international

L'international est un point important du cursus Epitech. Une telle expérience est nécessaire pour correctement compléter le profil des étudiants face à la mondialisation.

Le service des Relations Internationales accompagne les étudiants sur les deux aspects de la scolarité en rapport avec l'étranger :

- les stages à l'étranger un guide spécial est disponible dans l'intranet, rubrique
  « Documents\International »
- les études à l'étranger le cursus Epitech de 4ème année doit obligatoirement se dérouler à l'étranger (excepté pour les étudiants issus de la 3ème année spéciale d'intégration), dans une université partenaire. Des fiches descriptives de ces partenaires sont disponibles sur l'intranet, dans la rubrique « Documents\International ».

Chaque étudiant d'Epitech doit passer 2 semestres d'étude à l'étranger.



## Fiche contacts

# Partie pédagogique et administrative

Pour toute question pédagogique et administrative, adressez-vous au secrétariat de votre site.

Les étudiants sont fortement invités à faire part à l'administration de tous problèmes personnels ou familiaux qui pourraient influer sur leur parcours scolaire. Certaines dispositions peuvent être prises pour faciliter le déroulement du cursus.

Par défaut, les courriers et bulletins sont envoyés à votre répondant financier. Si certaines dispositions particulières (et justifiées) sont à prendre, vous devez nous en informer.

Une adresse email nationale existe : contact-adm@epitech.eu

Par ailleurs, les informations concernant les réinscriptions sont envoyées directement à l'étudiant.

# Partie pédagogique et technique

Sur des points particuliers : chaque module, chaque projet a un professeur référent (visible sur l'intranet). C'est à lui, dans un premier temps, qu'il faut s'adresser pour tout problème lié à un module ou projet (sujet, inscription, validation, ...).

Le directeur pédagogique de chaque ville est l'interlocuteur privilégié pour les problèmes sur les projets et le déroulement du cursus, les relations avec les intervenants et les assistants.

Le directeur général (à Paris) peut enfin être contacté pour les problèmes non résolus par les autres membres de l'équipe.

Afin de rencontrer une personne de l'équipe pédagogique de votre ville, prenez contact avec le secrétariat.



## Partie matériel informatique

Pour informer des dysfonctionnements des matériels et logiciels de l'école sur le parc informatique mis à disposition (service en panne, connectivité réseau, ...), vous devez remonter l'information à votre équipe pédagogique locale. Vous avez néanmoins la responsabilité du bon fonctionnement de votre propre matériel.

# Partie logistique et environnementale

Le directeur pédagogique centralise les problèmes liés aux locaux et au fonctionnement pratique de l'immeuble (ampoule à changer, chaises/tables détériorées, nettoyage, ...).

Exception à Paris (compte tenu de la taille des locaux et de la présence de plusieurs écoles sur le campus) : envoyer un mail à <u>logistek@epitech.eu</u>

# Le Career Development Center

Ce service est en charge de développer les partenariats avec les entreprises, de vous accompagner dans votre professionnalisation et dans votre développement personnel au travers de modules pédagogiques dédiés. Par ailleurs il vous permettra d'élargir votre réseau professionnel en créant du lien entre vous et la communauté des *alumni* d'Epitech. Sur les campus vous pouvez vous adresser à votre équipe pédagogique concernant les stages notamment.

#### Le Service des Relations Internationales:

Ce service a pour mission de développer des partenariats avec des écoles dans d'autres pays et également d'aider les étudiants à trouver des stages ou "jobs " à l'étranger, une priorité étant donnée aux pays anglophones.

Plateforme de ticketing pour soumettre une demande/poser une question :

https://cei.zendesk.com

QUEL QUE SOIT LE SERVICE CONCERNE NOUS VOUS RECOMMANDONS D'UTILISER L'EMAIL COMME MOYEN DE COMMUNICATION PAR DEFAUT

